

Le mot de la semaine

par James Chéron
Maire de Montereau-fault-Yonne
Conseiller régional

Mobilisés sur tous les fronts

Ce mois de février cumule les contextes exceptionnels. La Municipalité et les agents communaux sont mobilisés sur tous les fronts pour protéger les Montereais et garantir la sécurité de chacun.

Sur le plan climatique, la surveillance des niveaux de l'Yonne et de la Seine est permanente. L'expérience des inondations de janvier 2018 est mise à profit pour anticiper la mobilisation des agents et la gestion des stocks de matériels utiles. L'épisode neigeux de cette semaine a également mobilisé les services jour et nuit afin d'en limiter les effets pour celles et ceux ne pouvant éviter les déplacements.

Sur le front de la santé, l'activité du centre de tests PCR gratuits installé par la mairie a augmenté depuis fin janvier, s'ajoutant aux laboratoires, et le nombre de cas révélés a donc augmenté aussi, éclairant l'utilité du dépistage systématique. Le centre de vaccination adapte quant à lui son activité au gré des instructions de l'Agence Régionale de Santé et des doses qui lui sont fournies.

La mairie distribuera gratuitement 2 masques supplémentaires aux enfants des écoles élémentaires communales à la rentrée des vacances d'hiver, des masques de catégorie 1 comme il est désormais recommandé, afin d'accompagner les familles dans le respect des nouvelles préconisations.

Chantier

«Le Majestic», opérationnel dans un an !

Dans un monde où tout n'est que Covid et privations de liberté, s'il est bien une chose qui nous soit encore permise, c'est de rêver. La grande consultation populaire lancée il y a deux semaines par la Ville a offert le nom de «Majestic» à notre futur grand théâtre, elle a par-dessus tout apporté un souffle d'optimisme à Montereau. Et avec lui, la perspective proche d'une vie culturelle qui, après des mois de disette, ferait son grand retour dans la cité du Confluent !

AVANCEMENT

Sur le chantier qui fait face au parking de la Faïencerie, les bruits des machines et les discussions des ouvriers témoignent d'une certaine effervescence. «On espère finir le gros œuvre au mois d'avril et livrer le bâtiment fin d'année, début d'année prochaine»



a déclaré lundi dernier le responsable du chantier. «Force est de constater que depuis cet été, la construction a bien avancé. On voit aujourd'hui apparaître le premier étage du bâtiment. Pour l'instant, le calendrier est tenu. Étant entendu qu'il se passera à peu près 2 mois entre la livraison et la mise en exploita-

tion effective du Majestic, nous pouvons nous projeter en mars 2022 pour profiter des premiers spectacles» se réjouit le maire James Chéron.

SCÈNE DE MONTEREAU

Projetons-nous dans un an justement. Lorsque ce gros bloc de béton et de fer prendra la forme

d'un majestueux bâtiment de plus de 2000m². Montereau disposera alors d'une salle de spectacle pouvant accueillir entre 700 et 1200 personnes. Surtout, elle sera modulable en 5 configurations possibles. «Au nom de Majestic, nous avons choisi d'apposer le sous-titre Scène de Montereau, afin de souligner que l'équipement pourra s'adapter à tous les types d'événements, ballet, opéra, conférence, cinéma, spectacles, théâtre philharmonique, séminaires, concerts...» poursuit James Chéron.

Le lieu est voué à devenir l'épicentre culturel de Montereau, et plus largement du sud du département. Un rayonnement qui profitera aux commerces environnants, et plus largement à l'économie locale. Gageons que d'ici là, la crise sanitaire ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Covid-19

Vaccins : 2^e injection

À la demande des services de l'Etat, le délai d'injection des 2^e doses du vaccin Covid-19 a été porté de 21 à 28 jours. Par conséquent, les rendez-vous initialement prévus au centre de vaccination de Montereau (salle Rustic) sont décalés d'une semaine afin de pouvoir continuer à effectuer des premières injections et compte tenu du nombre limité de doses livrées à la France. Les services municipaux mettent tout en œuvre pour adapter au plus vite l'organisation des rendez-vous qui avaient déjà été fixés. Pour l'heure, inutile de se connecter à Doctolib ou de contacter Pom3 par téléphone,



le centre de vaccination n'a plus de disponibilité. Nous vous tiendrons informés au fur et mesure de l'évolution de la situation.

Plus d'infos :

Facebook @Ville2Montereau

Télétravail, c'est la santé !

«Le recours au télétravail s'érode depuis fin novembre». À l'occasion d'une conférence de presse organisée ce jeudi 4 février, le Premier ministre Jean Castex et la ministre du Travail Élisabeth Borne ont appelé à un renforcement du télétravail pour ceux qui en ont la possibilité : «Télétravailler partout où cela est possible, cela doit être un impératif» a ainsi martelé Jean Castex. Cette injonction fait écho aux résultats d'une récente étude selon laquelle les risques de contamination au coronavirus sont diminués de 20% pour les salariés qui télétravaillent, de 30%



pour ceux qui télétravaillent tous les jours. Pour rappel, des espaces sont disponibles dans les médiathèques municipales. Vous pourrez ainsi profiter gratuitement d'une bonne connexion Internet.

Plus d'infos :
Médiathèque Alain Peyrefitte :
01 60 57 21 26
Médiathèque Gustave Flaubert :
01 64 70 38 95

DU 10 AU 17 FÉVRIER 2021

DANS TOUT
L'ESPACE
PUBLIC :



NOS P'TITES INFOS...

#StopCovid PRÉCONISATIONS

Afin de limiter la propagation du virus, appliquons les gestes «barrières» :

- se laver les mains très régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- éviter les déplacements et les contacts
- porter un masque de protection dans l'espace public.

PLUS D'INFOS : N° vert : 0800 130 000 (ouvert 7j/7, 9h-19h)

#StopCovid FAITES VOUS TESTER !

L'Unité Mobile de Dépistage installée sur le parking Rustic (à l'arrière de la salle Rustic) vous accueille afin d'effectuer des tests RT-PCR gratuits du mercredi au samedi, de 9h à 17h.

Entrée libre ou sur rendez-vous sur : <https://loxamed.fr/> rendez-vous/

#StopCovid LE PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE JUSQU'AU 28 FÉVRIER AU MOINS

Via son arrêté du 29 janvier, la Préfecture a prolongé l'obligation pour les personnes dès 11 ans de porter un masque de protection sur l'ensemble du territoire de la commune jusqu'au 28 février.

Avis d'enquête publique PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté préfectoral est prescrite l'ouverture d'une enquête publique unique préalable :

- > à la déclaration d'utilité publique des travaux et des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du déplacement du Centre d'Incendie et de Secours de Montereau emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme,
- > au parcellaire destiné à identifier les propriétaires et les titulaires de droits réels et à déterminer exactement les surfaces à acquérir nécessaires à la réalisation du projet.

L'enquête publique se déroulera du lundi 15 février à 9h au mercredi 17 mars à 17h en mairie de Montereau, siège de l'enquête, où toutes observations pourront être adressées par courrier destiné au commissaire-enquêteur. Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie pour recevoir les observations du public les :

- lundi 15 février (9h-12h)
- samedi 6 mars (9h-12h)
- mercredi 17 mars (14h à 17h).

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'observations sont tenus à la disposition du public en mairie pendant toute la durée de l'enquête (en version papier et numérique sur une borne informatique dédiée). Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne.

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès du service urbanisme de la mairie de Montereau.

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès

Tél. 01 64 70 44 00

Mairie annexe - 3, rue André Thomas

Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :

montereau77.fr



Instagram



Directeur de la publication : Haris MEBARKI

Rédacteur en chef : Bertrand LECLAIR

Rédaction : Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS

Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

Tribunes libres

LISTE «EN AVANT MONTEREAU»

Face à la désertification bancaire et à la problématique de retrait d'argent que rencontrent les Montereais de la ville haute, la Municipalité a décidé d'installer un distributeur de billets de banque accessible 24h/24, 7j/7, situé boulevard Diderot. Une première en Ile-de-France !

Cet investissement de 61 000 euros porté par la Ville auxquels s'ajoutent les frais de location est parfaitement assumé afin de permettre ainsi à chacun de pouvoir consommer plus facilement dans les commerces de proximité et notamment sur les marchés.

Après la phase de travaux puis la livraison du distributeur de billets, celui-ci sera opérationnel à compter de la troisième semaine de février.

Une nouvelle fois, la Municipalité démontre sa volonté de satisfaire les besoins des Montereais tout en soutenant l'activité des commerces de la ville, et particulièrement durant cette période de crise.

Ertan Belek,
Adjoint au maire délégué au quartier de Surville, aux liens inter quartiers, à la rénovation urbaine et la restructuration du centre ville

Evelyne Henriot,

Conseillère déléguée au commerce, à l'entrepreneuriat, à l'économie sociale et solidaire, aux relations avec les entreprises

LISTE «VIVRE AU CONFLUENT»

Groupe «Montereau Confluence»

MORATOIRE SUR L'EXCÉS DE PV EN CENTRE VILLE
En cette période de crise économique l'accès aux commerces de centre ville est vital.

Depuis quelques semaines une pluie de PV municipaux s'abat sur les automobilistes qui ont du mal à respecter les nouvelles contraintes mis en place par la mairie.

L'objectif de la mairie est intéressant : éviter les voitures ventouses. Toutefois en cette période difficile l'ultra verbalisation à laquelle nous assistons est contre productive pour soutenir nos commerçants.

Aussi nous demandons pour 2021 un moratoire sur les PV de stationnement en centre ville et le rétablissement de la zone bleue afin de ne pas décourager ceux viennent y faire leurs courses.

Yves Jégo

Pour le groupe Montereau Confluence

Groupe «Les Indépendants»

Tribune
non communiquée

Solidarité

Une aide au paiement des loyers

D epuis le début de la pandémie, en Ile-de-France, de nombreuses personnes ont perdu leur emploi. Action Logement a mis en place une aide exceptionnelle au paiement des loyers et des mensualités d'emprunts immobiliers pour soutenir les salariés en chômage partiel ou total. Depuis le 15 décembre 2020, cette aide est renouvelable jusqu'à 6 mois pour les personnes en situation de perte d'emploi (fin de CDD, rupture d'un CDI ou d'une mission d'intérim...).

CONDITIONS

Ce dispositif s'applique :

- aux salariés en chômage partiel ayant subi une baisse de revenus d'au moins 15% depuis le début



de la pandémie. Ils peuvent percevoir une aide jusqu'à 300 euros (aide limitée à 2 mois maximum). - aux salariés ayant perdu leur emploi du fait de la crise sanitaire. Ils peuvent bénéficier d'une aide jusqu'à 900 euros (aide limitée à 6 mois).

Déposer sa demande en ligne :
www.actionlogement.fr

Etat Civil

BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Liam COIPEL, né le 29 janvier 2021

DÉCÈS

Georges NEUVILLE, 84 ans

Lucien LELONG, 94 ans

Lhoucine MADOUANI, 80 ans

Monterelais de l'année

Lors de la cérémonie des vœux à la population, ils ont reçu le trophée des «Monterelais de l'année» pour leur engagement au service des autres. Chaque semaine, le 7/7 vous livre leur témoignage.

Bravo à nos associations !

En tant que responsable des Restos du Coeur de Montereau, Daniel Conquet a reçu le trophée, symbole du soutien de la Ville envers le monde associatif. Voici ce qu'il a déclaré à cette occasion.

«Pour nous, l'annonce du 1^{er} confinement et la mise en place des nouvelles normes sanitaires ont été difficiles. Il nous a d'abord fallu faire l'inventaire des bénévoles dont on pouvait disposer pour continuer notre activité. Ensuite, faire comprendre à nos bénéficiaires les nouvelles règles. Plus question en effet de les servir à l'intérieur de notre local. Nos circuits de distribution ont été interrompus, nous avons vite dû improviser. De nombreuses personnes de toutes générations se sont portées candidates pour nous aider. Mais aussi des associations comme Soleil d'Enfants qui nous a permis de récupérer des denrées alimentaires pour nos

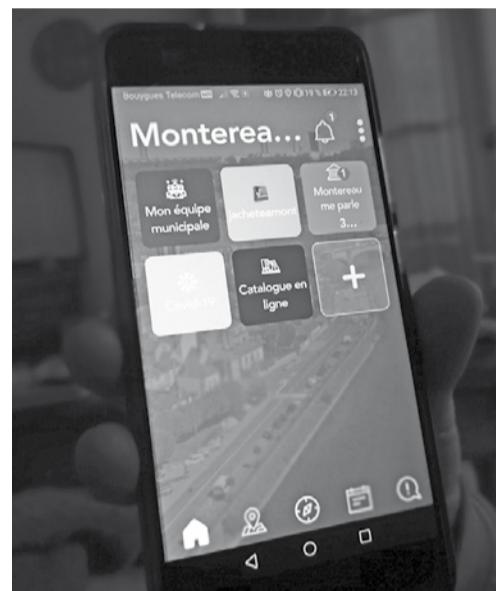


distributions. Avec des agents de la commune, nous avons également livré quelques colis à domicile pour les personnes les plus fragiles. De ces moments difficiles, je retiendrai ce formidable élan de solidarité qui nous a permis d'approvisionner les plus défavorisés.»

Application «Montereau+»

Le catalogue en ligne des médiathèques désormais accessible via «Montereau+»

Choisir ses lectures via la nouvelle application numérique de la Ville, c'est désormais possible. Ainsi, en vous rendant sur «Montereau+», il vous suffit de cliquer sur «+» pour insérer dans vos favoris le catalogue en ligne des médiathèques municipales et ses plus de 40 000 références. Ce nouveau service destiné aux adhérents vient s'ajouter à ceux déjà disponibles tels que la place de marché virtuelle «jacheteamontreau.fr», l'info-trafic en temps réel, les horaires de bus et de train, le signalement de dépôts sauvages et bien d'autres encore. Pour rappel, l'application «Montereau+» est accessible sur les différents «stores» de vos smartphones et tablettes. Elle est gratuite et sans inscription. N'hésitez pas à la télécharger !



Cimetière communal

Reprise de concessions

Après un récent état des lieux effectué dans le cimetière communal, la Ville a constaté qu'un nombre important de concessions ou de cases de columbarium n'étaient plus entretenues par les familles. Ainsi, dans un nouvel arrêté, il a été décidé que celles expirées et n'ayant pas été renouvelées seront reprises et remises en service pour de nouvelles inhumations. De ce fait, les monuments, signes funéraires ou autres objets se trouvant sur ces concessions seront enlevés. Ils resteront à la disposition des familles pour un an et un jour. Passé ce délai, ils seront considérés comme abandonnés. Par ailleurs, les terrains communs



situés dans les divisions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 dans lesquels ont eu lieu des inhumations faites en service ordinaire avant le 1^{er} mars 2016 seront reprises par la commune à compter du 1^{er} juin 2021.

PLUS D'INFOS :
Tél. 01 64 70 44 00
(Service de l'État Civil)

Offre d'emploi

LA MAIRIE RECRUTE !

Dans le cadre du dispositif «Carrefour de la réussite», la mairie recrute des médiateurs :

- médiateur en direction des jeunes dans le cadre du dispositif «Incubateur»
- médiateurs sociaux et éducatifs
- médiateur socio-sportif
- adulte-relais participation citoyenne
- adulte-relais animation gestion urbaine de proximité.

Les conditions :
avoir au moins 30 ans

être sans emploi ou bénéficiar, sous réserve qu'il soit mis fin au contrat, d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi ou contrat unique d'insertion.
résider impérativement dans un Quartier Politique de la Ville.

Les candidatures sont à adresser soit à :
secretariatdrh@ville-montereau77.fr
soit par courrier au :
Service des ressources humaines
54, rue Jean Jaurès
77 130 Montereau-Fault-Yonne

Montereau le 7 sur 7

Démocratie participative

CONSEIL DES JEUNES : PRÊTS À PARTICIPER ?

Les 16-20 ans ont souvent le sentiment que leurs idées et préoccupations ne sont pas suffisamment prises en compte dans le débat public. En créant un Conseil des Jeunes, la Ville entend leur offrir la possibilité d'agir pour leur territoire. Lieu d'expression, de débats et d'échanges, l'instance a vocation de préparer, amender et évaluer des projets initiés par le Conseil des Jeunes lui-même ou par le Conseil municipal. Vous avez entre 16 et 20 ans, vous souhaitez participer à cette belle expérience démocratique ? Remplissez les formulaires disponibles dans les lycées André Malraux et Flora Tristan, dans les Maisons de Quartier Ville Basse et Ville Haute, en mairie et à la Maison des Services Publics ainsi que sur Internet (montereau77.fr). Les candidatures seront recueillies jusqu'au 1^{er} mars.

Commerce

UNE AIDE AU LOYER POUR LES COMMERCES

Pour soutenir les commerces et entreprises artisanales qui ont fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public lors du second confinement en novembre 2020, la Région Île-de-France met en place une aide exceptionnelle de 1000 euros. Celle-ci est destinée aux commerces de proximité, bars, restaurants et artisans, sociétés ou indépendants franciliens de moins de 10 salariés créés avant le 15 octobre 2020, dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 2 millions d'euros. Autres conditions : être locataire de ses locaux commerciaux auprès d'un bailleur autre que social ou public et ne pas avoir bénéficié d'une annulation ou d'une exonération du loyer correspondant au mois de novembre 2020.

PLUS D'INFOS : iledefrance.fr

Carte Imagine'R

OBTEENEZ UN REMBOURSEMENT DU DÉPARTEMENT

L'assemblée départementale a décidé d'augmenter de 25 euros son subventionnement pour les cartes Imagine'R des collégiens non-boursiers pour l'année scolaire 2020-2021. N'ayant pas pu automatiser cette nouvelle aide sur l'abonnement de votre enfant, le Département vous propose un remboursement. Rendez-vous sur la plateforme de demande de l'aide complémentaire afin d'effectuer votre demande.

› cd77.relation-usagers.fr

Vous avez jusqu'au 30 avril 2021 pour faire votre démarche.

Réunissez toutes les informations nécessaires : le nom et le prénom de votre enfant, sa date de naissance, son numéro de carte Imagine'R ainsi que vos références bancaires. À noter : le remboursement s'effectuera sous forme de virement bancaire dans un délai de 3 mois.

Solidaire

ÉCOUTE ÉTUDIANTS ÎLE-DE-FRANCE

Afin de limiter les impacts de la Covid-19 sur la santé mentale des étudiants, la Fondation FondaMental a lancé, avec le soutien de la Région, la plateforme «Écoute Étudiants Île-de-France». Le dispositif est gratuit, anonyme et accessible sur smartphone, tablette ou ordinateur. Il permet aux étudiants d'évaluer leur état psychologique, d'obtenir une documentation pour aller mieux et de bénéficier si besoin de consultations gratuites avec des psychologues.

Rendez-vous sur :
ecouteetudiants-iledefrance.fr

Sortie nature

«LA NATURE EN HIVER DANS LA RÉSERVE NATURELLE»

Besoin de prendre l'air et de découvrir son environnement sous un autre angle ? L'association France Nature Environnement Seine-et-Marne organise une sortie guidée gratuite pour tous (à partir de 5 ans) au cœur de la Réserve Naturelle de Montereau.

Rendez-vous dimanche 14 février à 14h30 devant le Prieuré Saint Martin.

Inscriptions : fne77@orange.fr ou 06 86 91 94 45

N.B. : Prévoir des vêtements adaptés à la météo

Citoyenneté

RECENSEMENT MILITAIRE

La 1^{re} période de l'année 2021 de recensement militaire est ouverte jusqu'au 31 mars. Les personnes concernées par cette obligation (Français(es) âgés de 16 ans en ce mois d'octobre) devront se présenter à la mairie munies d'une pièce d'identité, d'un document permettant le contrôle de la filiation (livret de famille) et d'un justificatif de domicile. Elles peuvent aussi se faire représenter par l'un de leurs parents.

Don du sang

MERCY AUX DONNEURS !

113 volontaires ont répondu présent à l'appel de l'association pour le don de sang bénévole de la région de Montereau qui organisait une collecte le 23 janvier dernier. Parmi eux, 23 nouveaux donneurs ! Merci à tous et rendez-vous samedi 20 mars à la salle François Mitterrand (10h30-16h) pour une nouvelle collecte.